



Conseil Communal  
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 24 octobre 2017

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 24 OCTOBRE 2017

**Présidence** : Monsieur David Mack

**Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :**

- Préavis 13/2017 : Arrêté d'imposition pour l'année 2018  
**d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 tel que présenté avec un taux d'imposition à 76 % par rapport à l'impôt cantonal de base.**
- Préavis 14/2017 : Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux et son annexe
  - a) **d'adopter le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux tel que présenté ;**
  - b) **d'adopter l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux telle que présentée.**
- Préavis 15/2017 : Règlement communal des sépultures et des cimetières  
**d'adopter le règlement communal des sépultures et des cimetières tel que présenté.**
- Préavis 16/2017 : Statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron
  - c) **de prendre acte du présent préavis**
  - d) **d'accepter les statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron**
  - e) **de fixer l'entrée en vigueur des statuts dès leur approbation par le Conseil d'Etat**

*Ainsi délibéré en séance du douze septembre deux mille dix-sept.*

Le Président,

  
David Mack



La secrétaire,

  
Catherine Poncelet